

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION DU SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

INTITULE DU POSTE : DIRECTEUR ADJOINT / MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE SOUTIEN

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

EXPERIENCE DE L'ENCADREMENT DE MINEURS, EXEMPLARITE, INTEGRITE, SENS DE L'ORGANISATION ET RIGUEUR DU COMPORTEMENT

DIRECTION OU SERVICE : DDCSPP DES DEUX-SEVRES

CATEGORIE: Contractuel (contrat d'engagement éducatif -CEE)

DU 18 JUIIN AU 3 JUILLET 2020 (EN CONTINU)

PREPARATION DU SEJOUR ET FORMATION DES TUTEURS DE MAISONNEES DU 18 AU 21 JUIIN, ENCADREMENT DU SEJOUR A SUIVRE DU 22 JUIIN AU 3 JUILLET

FORMATION PREALABLE AU SEJOUR PENDANT LES CONGES SCOLAIRES DE PAQUES

CONTEXTE DU RECRUTEMENT : CREATION DE POSTE POUR L'ENCADREMENT DU SEJOUR DE COHESION DU SNU

Date prise de fonction : le 18 juin 2020 (formation préalable obligatoire, 4 jours pendant les congés scolaires de Pâques

Pour les directeurs adjoints : contribution à la préparation du séjour de cohésion (estimation 10 jours entre janvier et juin 2020)

LOCALISATION : BASE DE LOISIRS DU LAMBON (HEBERGEMENT ET REPAS SUR SITE PENDANT TOUTE LA DUREE DU SEJOUR ET DE LA FORMATION PREALABLE)

Direction ou service : DDCSPP 79

Adresse : 30 RUE DE L'HOTEL DE VILLE, 79000, NIORT

FONCTION : DIRECTEUR ADJOINT ET MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE SOUTIEN

ENCADREMENT DU SEJOUR DE COHESION DU SNU EN QUALITE D'ADJOINT AU DIRECTEUR OU EN TANT QUE MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE SOUTIEN SUR DES MISSION SPECIFIQUES

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : A JOUR DE VACCINATIONS, OBLIGATION DE LOGEMENT EN CONTINU SUR SITE PENDANT LE SEJOUR DE COHESION.

Hébergement et restauration pris en charge par l'organisateur

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

Le SNU (Service national universel) est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU comporte une information préalable d'information des jeunes et des familles et trois phases :

- un séjour de cohésion de 12 jours (en continu) ;
- une mission d'intérêt général ;
- une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans

Le séjour de cohésion (première phase du SNU) concerne des jeunes de 15 à 17 ans.

Les appelés sont regroupés en maisonnées de 13 filles ou 13 garçons encadrés par un tuteur de maisonnée. Les maisonnées sont regroupées au sein de compagnie.

Chaque compagnie est encadrée par deux cadres de compagnie.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 266: 234 VOLONTAIRES REPARTIES EN 18 MAISONNEES DE 13 VOLONTAIRES (32 CADRES DONT 18 TUTEURS DE MAISONNEE , 8 CADRES DE COMPAGNIE ET ADJOINTS, 1 DIRECTEUR, 2 ADJOINT ET 3 MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE SOUTIEN)

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :

RESPONSABILITES PARTICULIERES :

Le chef de centre, avec l'appui de ses adjoints, est responsable de la préparation et de la conduite des stages de cohésion. Afin d'assurer le bon déroulement des séjours et l'atteinte des objectifs de la phase de préfiguration, il exerce ses responsabilités dans quatre domaines principaux :

1. *Chef d'établissement, chef d'organisme*

Avec l'appui de ses adjoints et de l'équipe de soutien, il dirige, administre et anime la vie du centre. Son action personnelle s'exerce sur l'ensemble de l'équipe des encadrants et sur chacun des volontaires. C'est le premier interlocuteur des institutions et des différents partenaires pendant toute la phase de cohésion.

En lien avec l'équipe départementale de projet il provoque des volontariats pour les cadres des 3 niveaux, il accompagne leur recrutement administratif. Il organise la formation des tuteurs de maisonnées selon les directives la MPSNU.

Pendant le stage, il est le garant de la sécurité des volontaires tous mineurs, il fait mettre en œuvre l'ensemble des règles liées à l'hygiène, à la sécurité et la prévention des accidents. Pour toute question relative à la sécurité sanitaire, il s'appuie sur le membre de l'équipe de soutien en charge de l'infirmerie et de l'assistance sanitaire.

Il s'assure de l'organisation des maisonnées et de la disposition des locaux avant l'arrivée sur site des volontaires.

Il répond aux sollicitations des médias en valorisant la création du SNU et l'action de son centre.

Il organise, en lien avec les services de l'Etat dans le département et avec les collectivités territoriales, la cérémonie de fin de séjour.

A l'issue du stage pilote, il participe à l'évaluation et formule des propositions d'aménagement

2. *Responsable pédagogique*

Au plan pédagogique, en s'appuyant notamment sur son adjoint en charge des activités et sur le membre de l'équipe de soutien en charge des activités de sport et de cohésion, il prend les dispositions nécessaires pour que les objectifs pédagogiques du séjour de cohésion soient atteints dans chacune des 7 thématiques des modules collectifs de formation. En amont du stage, en lien étroit avec l'équipe de projet et avec les relais locaux compétents sur les différentes thématiques (administrations, associations, etc. ...), il identifie et contacte les différents intervenants, et leur assure une formation initiale sur le projet et la pédagogie.

Il veille à construire des activités fondée sur une pédagogie active et participative, non formelle, privilégiant chaque fois que possible l'interdisciplinarité entre les modules collectifs de formation.

Il identifie les besoins liés aux volontaires en situation de handicap ou justifiant de situations particulières et fait mettre en œuvre les dispositifs d'égalité, d'intégration et d'inclusion pour garantir la réalité du principe d'universalité du SNU.

Il est également chargé d'organiser la formation locale des tuteurs de maisonnées, sur la base d'un socle commun de formation identifié par la Mission de préfiguration nationale et de l'adapter et de la compléter des spécificités du projet départemental.

Appuyé notamment par son adjoint en charge des activités, il construit l'emploi du temps des deux semaines du séjour.

Il organise le lien avec les familles des volontaires.

3. *Responsable de la discipline générale*

Il est responsable de l'application du règlement intérieur du centre SNU arrêté par le préfet de département.

Avec notamment l'appui de son adjoint en charge de l'encadrement, il veille à donner du sens à l'ensemble des rites républicains définis par le projet départemental. Il préside le lever quotidien des couleurs au terme duquel il s'adresse quotidiennement aux volontaires.

Par son action personnelle et par le style qu'il met dans l'exercice de sa fonction, il contribue à créer un esprit SNU, fondé sur les valeurs de la vie collective, du respect d'autrui et de l'engagement.

4. *Responsable de la logistique générale et du soutien*

Aidé notamment par le membre de l'équipe de soutien en charge de l'intendance, il prépare le bon déroulement du séjour dans l'ensemble des champs du soutien puis assure les fonctions logistiques générales pendant le séjour. Agissant comme ordonnateur délégué il engage les crédits mis en place par la DDCS.

Il coordonne et supervise, en lien avec l'équipe projet, le transport des volontaires affectés dans son centre à partir de leur lieu de résidence. Il organise en particulier l'encadrement de ces déplacements.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

Agents du ministère

Services publics et structures partenaires du SNU

Cadres du séjour de cohésion

COMPETENCES ATTENDUES

EXPERIENCES :

- **Encadrement** de jeunes et de mineurs notamment dans domaines de l'éducation, de l'animation de mouvements pour la jeunesse dont le scoutisme, des activités sportives, des armées ou de corps en uniforme.
 - **Séjour avec hébergement**
 - **Psychologie et de sociologie de l'adolescent**
 - **Identification des risques psycho-sociaux**
 - **Sécurité physique et morale des mineurs**
 - **gestion de conflits / Gestion de crise**
- **Directeur et adjoints : Expérience de formation et/ou d'encadrement** au sein des armées ou de l'Education Nationale ou des associations de jeunesse ou de structures sportives et **expériences renforcée au plan éducatif pour l'adjoint en charge des activités « conseiller éducatif » et en matière d'encadrement pour l'adjoint en charge de la coordination des cadres « conseiller encadrement ».**
- **Membres de l'équipe de soutien : Expérience confirmée en lien avec la mission** (infirmier, intendance, activité de cohésion et de sport.

Savoir- faire et comportements attendus :

- **Animer un groupe**, fédérer des énergies et créer de la cohésion
- **Intérêt pour les activités à caractère éducatif**
- **Sens de l'organisation**
- **Adhésion aux valeurs de la république**
- **Capacité d'écoute et réactivité**
- **Exemplarité, intégrité et rigueur du comportement**
- **Sens des relations humaines**
- **Capacité au leadership et maîtrise de soi**
- **Conduire une médiation**
- **Sens de l'initiative**
- **Motivé par l'expérimentation SNU**
- **Concevoir une séance d'animation et préparer le matériel et l'espace d'animation**
- **Conduite d'un partenariat avec des associations, des administrations et des partenaires privés**

VOS CONTACTS RH :

Benoit LEFEVRE : Conseiller jeunesse à la DDCSPP : benoit.lefebvre@deux-sevres.gouv.fr

Tél : 05 49 17 27 24